

PAS DE PARTICIPATION DE LA FRANCE AU "CONSEIL DE PAIX GAZA" DE TRUMP !

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 13 JANVIER 2026

Donald Trump poursuit la mise en place de son « Plan de paix pour Gaza » avec la constitution d'un « Conseil de paix » de quinze membres qu'il annoncerait ce jour.

Il semblerait que, pour l'Union européenne, Friedrich Merz, chancelier d'Allemagne, Giorgia Meloni, Première ministre d'Italie, et Emmanuel Macron, président de la République française, aient accepté d'y siéger.

La LDH (Ligue des droits de l'Homme) constate que le contournement de l'Organisation des Nations unies (Onu) est ainsi avalisé au profit d'une structure dont le mandat et la composition n'ont pas fait l'objet d'un vote des Nations unies. Et cela alors que les objectifs de ce « Conseil de paix » ne reprennent pas la perspective des deux Etats souverains, palestinien et israélien, adoptée par les résolutions de l'Assemblée générale des Nations unies.

La LDH met en garde sur ce que cela signifie au regard de l'enjeu global actuel, dans le contexte de l'émergence d'un monde qui serait géré par le seul « droit du plus fort ».

La LDH en appelle donc instamment au président de la République pour que la France agisse de façon cohérente pour le plein respect du droit international en refusant les cadres qui, de fait, contribuent à le détruire.

